

## Les différents types de stagiaires

### Les étudiants à L'INSPE

### Les professeurs-stagiaires

Lauréats du concours

Les étudiants de Master 2 en stage d'observation en pratique accompagnée (SOPA)

Les étudiants de Master 2 en stage en responsabilité (SR) : contractuels alternants

Les professeurs-stagiaires mi-temps (PSTG)

Les professeurs-stagiaires temps plein (FSTG)

**Le tuteur reste en responsabilité** des classes (présence obligatoire du tuteur)

**L'étudiant est en responsabilité totale** de ses classes

Le PSTG est en responsabilité totale de ses classes

Le FSTG est en responsabilité totale de ses classes

**Service**  
6h d'EPS par semaine toute l'année  
Animation de l'AS sur 1/3 temps  
(Septembre – Novembre, dates précisées par le corps d'inspection)

**Service**  
6h d'EPS par semaine toute l'année  
Animation de l'AS sur 1/3 temps  
(Septembre - Novembre, dates précisées par le corps d'inspection)

**Service**  
- 7h à 8h d'EPS par semaine toute l'année pour un professeur certifié  
- 6h à 7h pour un agrégé  
3h d'AS à l'année

**Service**  
-17h d'EPS par semaine pour un professeur certifié  
-14h d'EPS pour un agrégé  
3h d'AS à l'année

**Jours d'intervention :**  
lundi – mercredi – samedi matin

**Jours d'intervention :**  
lundi – mercredi – samedi matin

**Jours d'intervention :**  
lundi – mercredi – jeudi- samedi matin

**Jours d'intervention :**  
lundi- mardi- mercredi- jeudi- vendredi- samedi matin

**Accompagnement**  
-Tuteur académique  
-Tuteur universitaire (une à trois visites)

**Accompagnement**  
- Tuteur académique  
- Tuteur universitaire  
- Formation à l'INSPE d'Orsay

**Accompagnement**  
- Tuteur académique  
- 15 journées de formation disciplinaire et transversale

**Validation finale du stage**  
Ecriture partagée (tuteur académique avec prise en compte de l'avis du chef établissement et tuteur universitaire) d'un bilan s'appuyant sur les compétences professionnelles.  
Note finale du stage (validation d'une UE du M2) posée par le tuteur universitaire

**Titularisation :**  
Commission de validation en juin intégrant les bilans du tuteur académique, du chef d'établissement et de l'INSPE

**Titularisation :**  
Commission de validation en juin intégrant les bilans du tuteur et du chef d'établissement, prise en compte de l'implication dans la formation)